



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

étude réalisée en partenariat avec la Dreal Bourgogne-Franche-Comté

83 300 ménages supplémentaires à loger d'ici 2030 malgré une population qui n'augmente plus en Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté pourrait compter 1 350 400 ménages en 2030, si les tendances démographiques se poursuivaient, soit 83 300 ménages supplémentaires. Les effets du vieillissement de la population expliqueraient en grande partie cette progression. L'évolution des modes de vie et la croissance de la population, très faible à l'horizon 2030, ne joueraient qu'un rôle marginal.

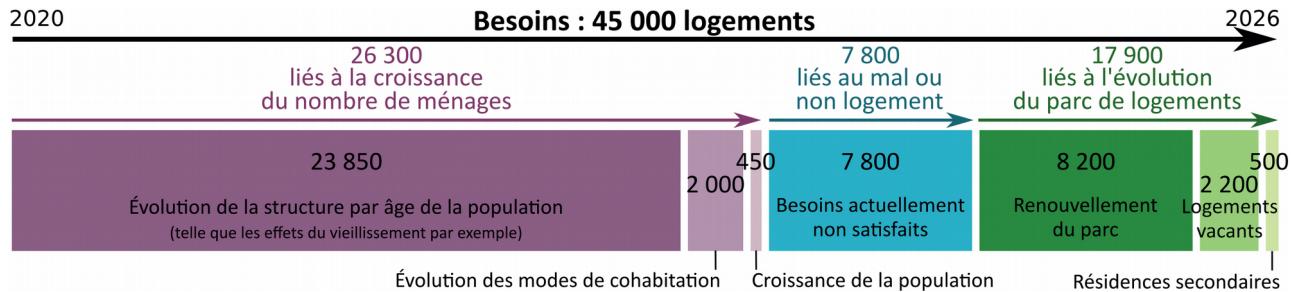
Le nombre de ménages augmenterait moins rapidement qu'au niveau national, même dans les départements les plus dynamiques, Côte-d'Or, Doubs et Territoire de Belfort. En revanche, il diminuerait dans la Nièvre.

Cette augmentation du nombre de ménages expliquerait plus de la moitié des besoins en logements dans la région, qui seraient de 45 000 au total entre janvier 2020 et janvier 2026. Par ailleurs, le parc de logements se renouvelle pour répondre aux nouvelles attentes, notamment en matière d'écologie et d'accessibilité. Avec le plus fort taux de vacance de métropole, la région dispose d'une ressource potentielle à mobiliser.

19 décembre 2018

La croissance du nombre de ménages explique plus de la moitié des besoins en logements

Décomposition des besoins en logements supplémentaires sur la période 2020-2026



Sources : Insee, Omphale 2017 (scénario central 2018) – traitement Dreal

Nous contacter :

Pablo DEBRAY
Chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.41 ou 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter la publication :

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté N° 46
www.insee.fr, rubrique statistiques